

CONCEPTION DE PLANS POUR LES INSTITUTIONS COLLECTIVES

LE DÉFI DU POSITIONNEMENT PAR RAPPORT À LA CONCURRENCE

Défi n° 1: distribution

Les processus et canaux de distribution de l'institution collective sont-ils adéquats? Les directives d'acceptation sont-elles conçues dans l'intérêt des destinataires?

Défi n° 1: Dilution

Si l'institution collective est en bonne santé, de nouveaux capitaux affluent. Cela dilue les réserves épargnées des destinataires. Quelles mesures de protection prévoyez-vous?

Défi n° 1: Déstabilisation

Votre fondation a-t-elle pris des dispositions (dans la convention d'affiliation ou réglementaires), pour ne pas être prise dans un tourbillon en cas de vague de résiliation soudaine de contrats d'affiliation?

Défi n° 1: Bénéficiaires de rentes

Les capitaux des institutions collectives et communes gonflent actuellement rapidement? Comment traiter de façon précoce le risque structurel d'être une caisse uniquement constituée de bénéficiaires de rentes dans 40 ans?

VOTRE UTILISATION, NOTRE PROMESSE

Analyse de la position de marché

Une analyse de marché et de la concurrence fournit un profil éloquent des forces et faiblesses de votre institution collective et vous montre les leviers à privilégier. Dans ce contexte, notre banque de données Peergroup peut vous fournir de premiers indices.

Conception de plans d'après une ALM dynamique

Notre infrastructure d'ALM dynamique vous permet de paramétrer et d'évaluer les éléments critiques des plans, comme les directives de souscription («underwriting guidelines»), les conditions d'affiliation, les règles d'assainissement et de participation ou les dispositions de maintien des bénéficiaires de rentes.

INTÉRESSÉ?



Dr. Ueli Mettler

Partenaire

ueli.mettler@c-alm.ch

NOS RÉFÉRENCES

Werner Wüthrich

Fondation collective Vita

«Le modèle de prévoyance Vita Classic élaboré conjointement avec c-alm avait une forme unique. En tant que premier modèle, il offrait une protection efficace contre la dilution. Les effets sur le marché ont donc été retentissants.»

Vital Stutz

Gemini fondation collective

«D'après un projet ALM avec c-alm, les solidarités entre nos assurés actifs et les bénéficiaires d'une rente de vieillesse ont été démontrées et renforcées de façon ciblée. Nous avons ainsi amélioré durablement l'allocation d'actifs stratégique (AAS) et la stabilité de notre fondation.»

